



## AGRICULTURE ET QUALITE DE L'EAU, LES PRATIQUE ESSENTIELLES AgroParisTech

### Éléments de contexte :

Le bon état écologique des eaux est une condition essentielle pour gérer les milieux aquatiques et maintenir durablement l'ensemble des usages de l'eau.

L'agriculture, comme la quasi-totalité des activités économiques, a un impact sur la qualité de la ressource en eau : les nitrates et les molécules phytopharmaceutiques se retrouvent en teneur excessive dans le milieu naturel

### Objectifs :

Comprendre les liens entre pratiques agricoles et qualité de l'eau : savoir quels sont les mécanismes à l'origine des émissions de nitrate et de résidus phytosanitaires

Faire le point sur les outils réglementaires, les programmes d'action, les politiques publiques permettant de lutter contre les pollutions par les nitrates et les produits phytosanitaires

Connaître les pratiques agricoles conduisant à une fertilisation et à une gestion phytosanitaires durables

### Public concerné :

Ingénieurs et cadres des services centraux et déconcentrés (DRAAF, DDT(M), DDREAL) du MAA.

Agents des établissements d'enseignement agricole (enseignants, responsables d'exploitation).

### Contenu proposé :

Cadre réglementaire et mesures incitatives permettant de lutter contre les pollutions par les nitrates et les produits phytosanitaires

Gestion de la fertilisation : méthodes de calcul, interprétation des analyses, bonnes pratiques agronomiques

Les leviers pour réduire l'usage des produits phytosanitaires

Comment aider les agriculteurs à obtenir de bons résultats de qualité de l'eau ?

### Intervenants :

AgroParisTech

### Date limite d'inscription :

1 mois avant la formation

### Durée :

**3 jours**

### Lieu :

**Paris**

### Nbre de participants maximum :

**15**

### Responsable pédagogique :

Nathalie ESTEBANEZ [nathalie.estebanez@agriculture.gouv.fr](mailto:nathalie.estebanez@agriculture.gouv.fr)

### Responsable administratif :

Béatrice ANTOINE [beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr](mailto:beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr)

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : [www.infoma.agriculture.gouv.fr](http://www.infoma.agriculture.gouv.fr)

Mail : [formco.infoma@agriculture.gouv.fr](mailto:formco.infoma@agriculture.gouv.fr)

### Information :

- Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE

### Frais d'inscription :

### Code RenoirRH formation :

**NINAGR0008 Inscription via fiche papier**